

Régisseur.se principal.e

Stereolux est un lieu culturel référent dans les domaines des musiques actuelles et des arts numériques.

L'association exploite un bâtiment qui comporte :

- 1 grande salle de spectacle de 1200 places offrant plusieurs configurations
- 1 petite salle de spectacle de 400 places avec scène démontable
- 1 hall d'accueil / bar pouvant servir à de la diffusion artistique
- 1 salle d'exposition et d'expérimentation pour le multimédia et les arts numériques
- 4 salles de création pour le multimédia et les arts numériques
- 1 salle de pratiques collectives et de formation
- Plusieurs locaux techniques dédiés aux activités répartis sur plusieurs étages

Missions principales

Sous l'autorité et en support du Régisseur général, le/la Régisseur.se principal.e prépare, organise et coordonne l'exploitation technique des spectacles, événements et manifestations. Il participe à leur réalisation et met en œuvre les moyens humains et matériels nécessaires.

• Mise en œuvre technique des activités :

Sous la supervision du régisseur général, et sur affectation de celui-ci, il/elle :

- analyse les besoins techniques des activités et détermine les ressources nécessaires (humaines et matérielles) à affecter pour leur réalisation, en collaboration avec les responsables d'activités concernés.
- étudie la faisabilité technique et détermine le planning général de l'événement.
- veille au respect des législations et réglementations en matière de sécurité concernant les installations techniques déployées pour les activités.
- assure une coordination technique et logistique entre les activités afin de veiller à la bonne articulation entre elles, notamment pour l'utilisation du matériel et des espaces en cas de simultanéité ou d'enchaînement rapide dans le temps.
- réalise le recrutement des techniciens intermittents et contribue à leur évaluation auprès du régisseur général.
- établit l'affectation le planning du personnel technique permanent et intermittents dans le respect des obligations légales et réglementaires, transmet les informations nécessaires au service administratif pour la gestion de paye.
- organise la circulation de l'information entre les services de production et les équipes techniques
- sera amené à coordonner le travail des personnels techniques permanents et vacataires
- effectuera des régies d'activités et le cas échéant assurera les remplacements en cas d'absence exceptionnelle des régisseurs généraux ou principaux
- suit les budgets alloués et les dépenses techniques afférentes aux activités dont il est en charge
- établit un rapport à la suite de la manifestation spécifiant les conditions de son déroulement, les problèmes et pannes rencontrés.

• Organisation et gestion des conditions de travail technique :

Sous la supervision du Régisseur général, dans cette optique, il/elle :

- respecte et fait respecter les obligations légales et réglementaires en matière d'hygiène, santé, sûreté et sécurité au travail
- respecte et fait respecter les modes opératoires, d'utilisation, de manipulation et de mise en œuvre des matériels et outils.

- **Gestion du parc de matériel et des infrastructures scénographiques :**

En support du régisseur général, il participe au maintien en état de fonctionnement et en conformité avec les législations et réglementations de l'ensemble du parc de matériel et des infrastructures scénographiques. À cet effet il/elle :

- organise le rangement selon les modalités établies
- organise la maintenance du mobilier, du parc de matériel et des infrastructures scénographiques selon les modalités établies
- supervise les prêts et sorties de matériel
- contribue à assurer la veille et la définition des besoins en termes d'améliorations, modifications, acquisitions.

Conditions de travail : selon le planning des activités, travail le soir et le week-end.

Profil

Formation de niveau III de régisseur du spectacle

Formations spécifiques en sécurité souhaitées : habilitation électrique (H0V B2V BR BC), SSIAP1, CACES (nacelles 1A et 3B), accroches et levages, secourisme du travail.

Expérience professionnelle : expérience de 5 ans minimum dans des postes similaires, dans le champ du spectacle vivant.

Savoirs :

- Très bonne connaissance et intérêt prononcé pour le secteur des musiques actuelles et du spectacle vivant en général (fonctionnements des lieux, processus d'organisation de représentations, ...)
- Bonne connaissance des législations et réglementations en matière de sécurité (code du travail, ERP, normes...)
- Bonnes connaissances des techniques appliquées au spectacle vivant (électricité, sonorisation, éclairage scénique, vidéo, machinerie)
- Connaissances en informatique et réseaux numériques
- Connaissance du secteur culturel (de son économie), du projet de l'association, de ses activités et de son environnement.
- Connaissance du fonctionnement administratif de base en termes de gestion sociale et ressources humaines (conditions d'embauches, conditions de travail etc.).
- Notions de construction décors, accessoires (menuiserie, serrurerie)
- Intérêt significatif aux technologies et outils numériques appliqués à la création artistique.
- Logiciels : tableur, traitement de texte, outils de partage numériques, logiciel DAO (autocad, vectorworks, sketchUp etc.), wysiwyg, Heeds serait un plus.
- Langues étrangères : maîtrise de l'anglais indispensable.

Savoir-faire :

- Analyser une fiche technique et adapter les demandes au regard des capacités du lieu.
- Organisation d'une régie d'activité (événement, spectacle, exposition, atelier...)
- Coordination des différents corps de métiers, transmettre des consignes et faire fonctionner une équipe,
- Établir et gérer un planning depuis le montage jusqu'au rechargement en respectant les horaires et en faisant travailler chacun en sécurité,
- Utiliser les machineries et équipements mis à sa disposition (nacelles, etc.)
- Capacité à analyser des situations dans l'urgence et à prendre les décisions adaptées.

Savoirs être :

- Capacité organisationnelle
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Sens des responsabilités
- Bonne qualité relationnelle et de travail en équipe (patience & grande capacité d'écoute), diplomatie
- Aptitude à gérer le temps et le stress,
- Autonomie

Poste et rémunération

- CDI à plein temps basé à Nantes à compter du 20 mai 2019 ou du 3 juin 2019 au plus tard
- Convention Collective des Entreprises Artistiques et Culturelles - Groupe 5 – régisseur principal
- Rémunération sur douze mois : 2.500 euros bruts mensuels + avantages sociaux en vigueur dans la structure détaillés lors de l'entretien.

Entretiens prévus le mercredi 20 mars 2019

CV détaillé et lettre de motivation à envoyer exclusivement par mail (fichier pdf) :

recrutement@stereolux.org au plus tard le 15 février 2019.

Référence à noter dans **Sujet du mail** : « **Régisseur.se principal.e** »